

Compte rendu de la réunion plénière du Conseil de quartier Centre-ville - Bois d'Yèvre, le 26 juin 2019

Présents : Mmes Solange MION, Marie-Hélène BODIN, Élisabeth HOVASSE-PRELY, adjointes au maire;
MM. Patrice LANOTE, co-président, Rachid IRCHENE et François GALLON, Mmes Christine MARTINEAU et Dominique LASNIER, citoyens volontaires;

Mme Christine POUILLIN Directrice générale de services municipaux, M. Jean-Luc LABERGERIE, directeur des services techniques, Mme Julie DALLOIS-SEGURA, directrice générale adjointe, M. Alain AZAM, directeur du cabinet du maire et Mme Guislaine MORAND, chef du service communication.

Mme Solange MION, adjointe au maire déléguée à la vie associative et citoyenne, a rappelé le nouveau fonctionnement des conseils de quartiers, tel qu'il a été défini avec les citoyens volontaires et comme cela avait été annoncé en décembre lors des assises de la citoyenneté. Il y a eu plus de réunions de commissions de travail (2 commissions au sein de chaque conseil de quartier ont eu lieu : une en mars/avril et une autre en mai, ainsi que 2 commissions inter-quartiers).

Les conseils de quartiers disposant cette année d'un budget, des projets concernant l'ensemble de la ville ont été discutés et mis au point.

Le premier projet intitulé "***pas de quartier pour les déchets***" consiste à initier une campagne d'information et de sensibilisation des Vierzonnais en faveur de la propreté de l'environnement, des rues et des espaces publics dans la ville. Cette action sera lancée fin septembre avec des messages simples, humoristiques mais néanmoins percutants. 41 espaces de communication seront installés en ville avec un affichage sur les arrêts des bus du Vib' et un clip sera réalisé pour notamment être diffusé au Ciné-Lumière.

Le deuxième projet intitulé "**donnons des couleurs à la Croix Blanche**" concerne directement le centre-ville. Il consistera à rendre plus attractive et esthétique la place Gabriel Péri autrefois appelée place de la Croix Blanche. Une statue sera réalisée et installée sur la partie basse, ce à quoi la municipalité a proposé d'ajouter l'an prochain, une fontaine sur le rond-point au centre de la place.

Il été proposé de pouvoir diffuser dans les boîtes à lettres, les photos ainsi que **les coordonnées des référents dans les quartiers**.

Solange Mion a ensuite évoqué plusieurs éléments qui ont marqué la vie Vierzonnaise dans la dernière période.

Principal fait marquant: l'**inauguration le 8 juin de la place Jacques BREL** par le Maire en présence de France BREL (fille de J. BREL), de l'adjointe au maire de Vesoul déléguée à la culture, de Mme BERTHON, Sous-préfète de l'arrondissement représentante de l'État, du président de la Région Centre-Val de Loire, François BONNEAU et du président du Conseil départemental, M. Michel AUTISSIER qui ont participé au financement de cette réalisation. Le maire a rappelé que pour la démolition de l'îlot BRUNET-ROLLINAT et la construction de la nouvelle place, la ville n'a déboursé qu'à peine 500 000 euros sur 5,4 millions d'euros du coût total de l'opération (la région centre a financé la moitié de cette somme, l'Etat 28 % et le département 13 %). La Nouvelle place ouvre le centre-ville sur l'eau (l'Yèvre et le bassin du canal) et le jardin de l'Abbaye. Le centre-ville de Vierzon s'en trouve totalement transformé.

De nombreux habitants de tous les quartiers ont participé à cette journée inaugurale festive. Plusieurs associations Vierzonnaises ont été parties prenantes de la fête : enfants des écoles et du conservatoire de musique qui ont chanté "Vesoul" et "Quand on a que l'amour", jeunes filles qui ont dansé sur « La valse à mille temps » lors d'un Flash Mob. La fête de la danse l'après-midi, le concert de Sergent Garcia le soir et le bouquet d'artifice ont connu un grand succès.

Le marché du samedi matin qui avait lieu auparavant sur la place Fernand MICOURAUD a été transféré le samedi suivant, sur la nouvelle place. Le 21 juin, un bal traditionnel s'y est déroulé dans le cadre de la fête de la musique. Le 22 juin, la place a accueilli **la Fête du Sport**, organisée par le Comité Départemental Olympique et Sportif avec des démonstrations ont été réalisées par les clubs locaux. **Le bal du 14 juillet** s'y déroulera pour la première fois.

La fresque murale qui sera peinte sur le mur côté rue Voltaire fait l'objet d'une consultation de la population depuis le 8 juin. Quatre projets de fresques sont soumis au vote des Vierzonnais. Une urne est installée dans le hall d'entrée de l'Hôtel de Ville et il est aussi possible de voter par internet sur le site de la Ville.

Au-delà de l'ouverture pratiquée sur la place, les travaux d'**aménagement de l'ancienne poste** vont commencer durant l'été. Plusieurs services municipaux seront installés au premier étage. Au rez-de-chaussé, une salle d'expositions sera aménagée. Elle sera équipée d'**un musée virtuel, appelé « micro-folie »** à réaliser en partenariat avec l'établissement public de la Grande Halle de la Villette à Paris. Les Vierzonnais pourront ainsi avoir accès via un espaces virtuel, aux œuvres des plus grands musées nationaux (Musées du Louvre, d'Orsay, Pompidou, Picasso, Grand palais, des Arts premiers, palais de Versailles, Opéra de Paris, etc.). Ce sera aussi, un formidable outil pédagogique pour les élèves des établissements scolaires.

D'**important travaux** continuent à avoir lieu dans le cadre du nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU). Ils concernent le **quartier du Tunnel-Château** où réaVie renouvelle les canalisations d'eau potable et d'assainissement depuis le 25 mars dernier rue RASPAIL, rue de Wittelsheim, rue du Souvenir Français et impasse de Bellevue. Ces travaux se poursuivent place de la résistance depuis le 11 juin pour finir le 26 juillet. Le réaménagement des espaces publics situés autour du bâtiment de la Sécurité Sociale sera lancé dans les prochains mois. Le regroupement des écoles publiques, l'isolation thermique et phonique du bâtiment et le remplacement des éléments de chauffage commencera pendant les vacances scolaires. Une réunion sur site avec les parents d'élèves ainsi que les enseignants est prévue le 1er juillet prochain afin de leur donner toutes les explications. Un city-stade sera installé devant l'école. Un cheminement piétonnier sécurisé et des places de parking pour les riverains, seront réalisés. Le coût total des travaux est estimé à près de 2 millions d'euros, 42% financés par l'ANRU, 10% par la Région.

Autres travaux prévus : la CDC Vierzon-Sologne-Berry va lancer une **nouvelle phase de la rénovation de l'ex-B3** dès cet automne et **l'ancien foyer Bel Air va être transformé en 13 logements sociaux** par l'OPH Val de Berry.

Sujets abordés par les conseillers de quartier et par le public :

- plusieurs membres du Conseil de quartier ont demandé à ce que les façades qui donnent sur la nouvelle place Jacques BREL soient rénovées et se sont inquiétés du mauvais état de la "maison Jimmy AGARD". Il leur a été répondu que certains immeubles avaient été repeints avec le concours de C2S services, que plusieurs propriétaires ont fait part de leurs projets de remise en peinture ou de rénovation de leurs façades. L'accord de l'architecte des bâtiments de France est nécessaires pour un bâtiment de caractère. La maison Jimmy AGARD appartient à une indivision qui se désintéresse de l'immeuble.
- M. LANOTE a évoqué l'idée que la Ville achète une **grande propriété actuellement en friche située à l'angle du quai du bassin et de la rue du Bois d'Yèvre**, pour en faire un grand parc public et utiliser la grande maison située dessus. Il a été répondu que les propriétaires en voulaient un prix très élevé et que la ville n'avait guère l'utilité d'un nouveau parc face au jardin de l'Abbaye.
- une personne a fait part d'une agression très traumatisante dont elle a été victime le 17 mai à l'angle de la rue du Cavalier et de la rue aux chats du fait d'un nouvel habitant du quartier. Une plainte a été déposée contre l'agresseur et une pétition lancée. Il sera écrit au propriétaire de l'immeuble dont les locataires sont agressifs afin qu'il leur rappelle l'obligation de jouissance paisible des locaux loués. Les victimes sont assurées d'avoir l'appui de la Ville pour effectuer les démarches nécessaires auprès de la justice et la DGS les recevra pour les y aider. Le sujet sera

rappelé la semaine prochaine au commissaire et au Procureur de la République lors de la réunion du groupe local de traitement de la délinquance (GLTD) qui a lieu la semaine prochaine.

- à un membre du conseil de quartier qui s'inquiétait du déménagement de l'école du Tunnel-Château avant les travaux, Mme BODIN a indiqué qu'il appartenait aux enseignants aidés des élèves de faire le tri de ce qu'il y avait à déménager et que le déménagement serait effectué par les services de la Ville;

-à M. LANOTE et Mme MARTINEAU qui se sont inquiété de la **destination des locaux de l'ancien conservatoire de musique**, il a été répondu que ces deux immeubles ont été vendus à un promoteur qui souhaite les transformer en appartements à louer.

- La proposition de fermer la rue Voltaire pour sécuriser le marché du samedi qui se tient à la fois sur les places Aristide BRIAND et Jacques BREL n'a pas été retenue car elle est sécurisée par un feu tricolore avec deux passages pour piétons à proximité immédiate. Il en a été de même pour la mise en sens unique de la rue Armand BRUNET que suggérait une personne du public.

- à une question sur la présence régulière d'**encombrants sur les trottoirs**, il a été souligné que des progrès avaient été réalisées grâce à l'action de la police municipale de l'environnement, mais qu'il fallait continuer tant en matière d'information des usagers sur la gratuité et les modalités d'enlèvement sur simple appel téléphonique à la CDC, que sur la répression des comportements volontaires.

- à une question concernant le **stationnement sur les trottoirs de la rue Jules-Louis BRETON**, M. LABERGERIE a indiqué, qu'un projet global était en gestation pour organiser le stationnement sur cet axe de la résidence Vermeil jusqu'au pont de chemin de fer, mais qu'il fallait encore recueillir l'avis des services de l'État car cet axe est un élément d'une voie classée à grande circulation.

- Plusieurs membres du conseil de quartier ont souhaité connaître les suites qui seront apportées à la démarche **Vierzon 2030**. Un document de synthèse est en cours de rédaction. Il sera publié à la rentrée. Le magazine municipal évoquera le contenu des réflexions qu'il comporte.

- En réponse aux interrogations de Mme MARTINEAU et de plusieurs conseillers de quartier, Mme Elisabeth HOVASSE-PRELY, adjointe au maire déléguée à la santé, a apporté des éléments d'information à propos du **centre de santé**. Elle a indiqué qu'après un an de fonctionnement, l'établissement avait permis à près de 4000 Vierzonnais et habitants des communes alentours d'avoir à nouveau un médecin traitant. Le centre de santé est aujourd'hui parvenu à l'équilibre financier. L'équipe médicale s'est étoffée depuis l'ouverture avec la venue de médecins généralistes à temps partiel (un autre arrive en août) et d'un pédopsychiatre. Un projet de télémédecine est à l'étude notamment pour pouvoir consulter des spécialistes à distance. Des recherches sont toujours en cours pour recruter un deuxième chirurgien-dentiste. L'adjointe au maire a confirmé que si un ophtalmologue devait s'installer à Vierzon, ce serait à l'Hôpital qui dispose d'un plateau technique neuf et complet.

Pour conclure, Solange MION a rappelé que la **12ème édition des Estivales du canal**, débutait ce vendredi 28 juin dans le jardin de l'Abbaye, avec le concert d'HK, suivi de SANSEVERINO samedi et d'Amadou et Mariam dimanche.

Elle a précisé que le 3 juillet se tiendrait une **nouvelle réunion publique sur l'hôpital de Vierzon** pour faire le point de la situation de l'établissement avec les médecins et les personnels et le maire, avec cette fois la participation des deux administrateurs provisoires.